

Mauritanie | Nouadhibou
Cartographie et profils des migrants
Round 3 | Octobre — Décembre 2019

DTM



*Les activités DTM (Système de Suivi des Populations Mobiles)
en Mauritanie sont soutenues par :*



Ce projet est financé par
l'Union européenne



République fédérale d'Allemagne
Ministère des Affaires étrangères



FONDS DE L'OIM
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DÉVELOPPER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES MIGRATIONS



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine, ordonnée et dans le respect des droits humains est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires locaux et de la communauté internationale afin de faire mieux comprendre quels sont les enjeux de la migration ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; de préserver la dignité humaine et promouvoir les droits et le bien-être des migrants, ainsi que de chercher des solutions opérationnelles aux défis rencontrés dans la gouvernance des migrations.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Lot 551 E-Nord Tevragh Zeina

Nouakchott

Mauritania (RIM)

Téléphone : +222 45 24 40 81

E-mail: DTMMauritania@iom.int

Site Internet : www.displacement.iom.int/mauritania | <https://dtm.iom.int/mauritania>

Le bureau principal de la mission se trouve à Nouakchott, avec des sous-bureaux à Nouadhibou, Sélibabi et Bassiknou.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit :

“Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Septembre 2019, Système de Suivi des Populations Mobiles. [Nouadhibou, Mauritanie | Cartographie et profils des migrants | octobre – décembre 2019 | Rapport 3”.

L'OIM Mauritanie remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur confiance en acceptant de collaborer à cette enquête.

Sommaire

PRINCIPAUX RESULTATS.....	3
INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	5
LIMITES	6
I. TAILLE DE LA POPULATION MIGRANTE À NOUADHIBOU	8
II. ENQUÊTES INDIVIDUELLES – RESULTATS PAR SECTEUR.....	12
1. Données sociodémographiques	13
2. Parcours migratoire.....	13
3. Intentions de mouvements futurs	16
4. Documents.....	16
5. Moyens de subsistance	18
6. Services de santé.....	23
7. Besoins	24
7. Logement	25
8. Assistance.....	26
9. Organisations et relations avec la communauté hôte.....	26
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	28
ANNEXE A. Secteurs de travail des migrants interrogés, avant le départ et à Nouadhibou ...	29

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Ce rapport présente les résultats d'entretiens menés en octobre 2019 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Mauritanie à travers son Système de Suivi des Populations Mobiles¹ auprès des migrants de la commune de Nouadhibou (Dakhlet-Nouadhibou) en Mauritanie.

Les principaux résultats de la collecte et de l'analyse des données sont :



La population migrante à Nouadhibou est estimée par les informateurs clés à **29 000 migrants d'origine subsaharienne et 3 000 migrants d'origine nord-africaine** (soit un total de **32 000 individus**), vivant dans dix quartiers de la ville.



804 migrants ont été enquêtés lors de la troisième ronde de collecte de données en octobre 2019.



Les principales nationalités représentées dans les enquêtes réalisées sont **les Sénégalais (40%) et les Maliens (30%)**.



Le **travail reste**, comme déjà vu lors des premier et deuxième rondes, le **besoin principal** des migrants (58%). L'accès aux services de **santé (46%)** et à l'**abri (8%)** ressortent comme d'autres besoins prioritaires des migrants.



Pour 74% des personnes interrogées (une hausse de 3% depuis avril 2019), Nouadhibou était la **destination finale** prévue au moment du départ.



Le pourcentage de migrants qui **souhaitent aller dans un autre pays (21%)** a diminué depuis novembre 2018 (35%) et avril 2019 (38%). 44% souhaitent **rester à Nouadhibou**.



89% des individus tombés malades ont eu **accès aux services de santé, notamment des hôpitaux (45%) et des pharmacies (41%)**.



96% (87% en novembre 2018) des personnes enquêtées ont pu exercer une **activité génératrice de revenus** depuis leur arrivée. 91% étaient des employés ou des travailleurs indépendants au moment de l'enquête.



54 migrants (8%, contre 6% en mars-avril 2019) ont reçu de l'**assistance humanitaire**, surtout à travers la communauté locale et des ONG/acteurs humanitaires.



Le taux d'individus qui ne sont pas allés à l'école (avant le jour de l'enquête, dans le pays d'origine ou à Nouadhibou) est particulièrement élevé **pour les femmes (30%, contre 21% en mars/avril 2019)**, et plus faible pour les hommes (15%).



Les relations avec la communauté hôte sont considérées **très bonnes ou bonnes** par 61% des migrants (71% en mars/avril 2019).



30% des migrants interrogés (soit 251 individus) ont rencontré des **difficultés** au cours de leur voyage, notamment la corruption (16%) et des abus des forces de sécurité (13%).

¹ Pour plus d'information sur le Système de Suivi des Populations Mobiles, voir les définitions à la page 5 et consulter les sites internet suivants : <https://displacement.iom.int> et dtm.iom.int/mauritania

INTRODUCTION

Située à la frontière nord de la Mauritanie, la ville de Nouadhibou avec ses 142 000 habitants est un pôle commercial dynamique. Les importantes activités portuaires qui y sont développées ainsi que sa position stratégique la rendent très attractive, tant pour les nationaux que pour les étrangers.

Les migrants forment une part très importante de la population de la ville. Nombre d'entre elles et eux viennent à Nouadhibou attirés par la recherche d'opportunités économiques réelles ou supposées, tandis que pour d'autres, la proximité avec l'Espagne, via les Iles Canaries, avec le Sahara Occidental et le Maroc ou encore avec l'Algérie sont des facteurs motivant leur voyage à Nouadhibou. Les années 2018 à 2019 ont vu une augmentation importante du nombre d'arrivées en Espagne, et plus spécifiquement aux Iles Canaries via les routes de l'Atlantique et de la Méditerranée occidentale, confirmant une augmentation probable des passages par la Mauritanie².

Afin de bénéficier d'une meilleure compréhension des parcours et conditions de vie des migrants à Nouadhibou ainsi que de leur accès aux droits et aux services, l'OIM Mauritanie y a mené différentes activités du Système de Suivi des Populations Mobiles (DTM), en novembre 2018 et en mars-avril 2019. Pendant ces enquêtes, le trafic illicite de migrants, la traite des êtres humains, le travail forcé et d'autres types d'exploitation se sont révélés être des problématiques sérieuses subies par plusieurs migrants. L'identification et la prise en charge de plusieurs victimes de traite, migrants objets de trafic, et autres personnes en situation de vulnérabilité par l'équipe de l'OIM Nouadhibou ont confirmé l'existence de ces phénomènes, sans toutefois en déterminer l'ampleur.

En vue de mieux contextualiser ces premiers éléments, l'OIM Mauritanie a mené un 3^{ème} round d'enquête de terrain dans la ville en 2019. Les premières deux phases de ce 3^{ème} round pendant le mois d'octobre 2019 - **un atelier de travail pour estimer le nombre de migrants et des entretiens directs avec 804 migrants** - visent l'actualisation du nombre de migrants présents dans la ville et une meilleure compréhension de leurs profils et conditions de vie, tant pendant leur trajet migratoire qu'une fois qu'elles sont établies à Nouadhibou. Les résultats de ces premières deux phases sont présentés dans ce rapport.

Les entretiens directs avec les migrants ont toutefois montré quelques limites méthodologiques relatives à la particularité et la sensibilité des phénomènes d'exploitation et de trafic rencontrés par les migrants. Dès lors, l'OIM a réalisé une troisième phase toujours dans le cadre de ce 3^{ème} round afin d'approfondir la base des connaissances existantes sur les différents phénomènes d'exploitation et de trafic dans la ville, les formes qu'ils revêtent et les tendances observables. Réalisée en décembre 2019, cette phase permet de mettre en lumière les secteurs concernés (surtout la pêche, la main d'œuvre et le travail de ménage) et les besoins particuliers des personnes impactées. **Les résultats de cette phase de recherche exploratoire ne sont pas inclus dans ce rapport** mais seront publiés dans un rapport intitulé « La migration à Nouadhibou – Focus sur le trafic, la traite et l'exploitation des migrants » en novembre 2020.

Le présent rapport présente les résultats des premières deux phases de l'activité réalisée à Nouadhibou. Il est divisé en trois parties :

1. présentation de la **méthodologie et de ses limites** ;

² IOM Mediterranean Developments. Table 1. Total Arrivals by Sea and Deaths in the Mediterranean 2017-2018

https://www.iom.int/sites/default/files/MedUp/mediterranean_developments_19nov2018-rev.pdf.

Europe — Mixed Migration Flows to Europe Monthly Overview (November 2019) <https://dtm.iom.int/reports/europe-%E2%80%94-mixed-migration-flows-europe-monthly-overview-november-2019>

Ministerio del Interior, España. <http://www.interior.gob.es/prensa/balances-e-informes/2020>

IOM Mauritania. Nouadhibou. Rapport de cartographie et profils des migrants, Round 2 <https://dtm.iom.int/reports/mauritanie-%E2%80%94-nouadhibou-%E2%80%94-rapport-de-cartographie-et-profils-des-migrants-2-mars-%E2%80%94-avril>

2. **actualisation des chiffres clés** et estimations de la population migrante à Nouadhibou ; et

3. analyses des résultats obtenus au travers des **enquêtes individuelles** avec les migrants.

Les données recueillies contribueront à informer d'avantage les programmes venant en appui aux migrants dans la ville et permettront à l'OIM et d'autres acteurs travaillant dans ce domaine de continuer à développer une réponse appropriée le long des routes migratoires de la région.

MÉTHODOLOGIE

Le Système de Suivi des Populations Mobiles (*Displacement Tracking Matrix*, DTM en anglais) a mené une troisième étude de profilage des migrants vivant à Nouadhibou entre octobre et décembre 2019, cernant en particulier les problématiques de trafic, de traite et d'exploitation. Cette section détaille la méthodologie utilisée.

L'étude a été divisée en trois phases* :

Phase 1 :

La première phase incluait une évaluation de base pour actualiser le nombre estimé de migrants présents dans la ville, y compris leur distribution géographique.

A ce propos, un **atelier de travail pour estimer le nombre de migrants** a été organisé le 4 octobre 2019 avec 28 informateurs clés.³ Le découpage de la ville adapté pendant la première ronde de collecte de données en 2018 a été repris et expliqué afin que tous les participants aient la même compréhension/interprétation des zones ciblées. L'estimation a été réalisée par nationalité, quartier et par sexe et tranche d'âge (garçons/filles/femmes/hommes) à travers un questionnaire. Elle a permis de visualiser la distribution géographique des migrants dans la ville.

Phase 2 :

La deuxième phase, menée du 11 au 23 octobre 2019, a permis d'interroger individuellement **804 migrants** présents dans la ville. Elle a été conduite par une équipe d'enquêteurs formés par l'OIM, équipés de tablettes numériques et déployés dans les 10 quartiers de la ville. Le découpage par quartier avait été défini lors des phases précédentes. Pour mener à bien cette phase, les huit énumérateurs (2 femmes et 6 hommes) ont parcouru chaque zone et interrogé des personnes rencontrées dans la rue ou sur leur lieu de travail. Alors que la sélection des personnes interrogées était aléatoire, le nombre des migrants à interroger dans chaque quartier était défini au préalable sur la base des informations obtenues lors de l'estimation de base (nombre d'enquêtes par quartier proportionnel au nombre de migrants estimés). De la même façon, la taille de l'échantillon (nombre de personnes à interroger) a été définie lors de l'atelier de cartographie tenu pendant l'évaluation de base (phase 1) en respectant un échantillon statistiquement significatif par rapport aux estimations faites.

L'enquête a été effectuée auprès de 804 adultes, en abordant des questions sur une variété de sujets, y compris les informations sociodémographiques, les défis rencontrés en route, les conditions de travail, les besoins, les relations avec la communauté hôte et les intentions de mouvement. Ces informations ont été enregistrées à l'aide des tablettes afin de faciliter leur collecte, leur qualité et leur analyse. Enfin, ce rapport

³ Les informateurs clés incluaient des représentants des communautés migratoires, et des représentants de l'Office National de Statistique (ONS), de la mairie, et de la société civile.

*La couleur accompagnant la phase correspond à la couleur de l'entête dans la partie des résultats (à partir de page 8).

met un accent sur l'analyse des données ventilées par sexe pour faire ressortir des éventuelles différences entre les personnes interrogées quant à leur besoins, difficultés et profils.

Phase 3 :

Pour la troisième phase (du 10 au 18 décembre 2019), la méthodologie a été affinée pour pouvoir obtenir des indications sur les problématiques liées à la traite, le trafic et l'exploitation à Nouadhibou. L'équipe a procédé à une série d'entretiens approfondis auprès d'interlocuteurs **sélectionnés au préalable**, permettant d'extraire à la fois des données qualitatives et quantitatives.

Les résultats de cette phase de recherche exploratoire seront publiés dans un rapport intitulé « La migration à Nouadhibou - Focus sur le trafic, la traite et l'exploitation des migrants ».

A l'issue de la période d'enquête, les différentes données quantitatives et qualitatives collectées ont finalement été analysées en vue de rendre compte au mieux des tendances existantes.

LIMITES

L'exercice de collecte de données a rencontré un certain nombre de défis et contraintes.

En ce qui concerne la première phase de la collecte de données (l'estimation de la taille de la population migrante à Nouadhibou), ces chiffres se basent sur les connaissances des informateurs clés choisis. Pour limiter le risque de biaiser les données ou de se concentrer que sur certaines nationalités, le nombre de participants (informateurs clés) à cet exercice a été augmenté et les informateurs clés incluaient les communautés migratoires, des représentants de l'Office National de Statistique (ONS), de la mairie, et de la société civile. Enfin, les informateurs clés travaillent sur leur quartier d'expertise seulement.

Concernant la deuxième phase réalisée en octobre, les limites principales sont :

- **La longueur du questionnaire utilisé.** Elle se justifie par le fait que le questionnaire visait à interroger les personnes sur de nombreux sujets, mais, en fonction des disponibilités des répondants. Cela risque de provoquer l'annulation ou report des entretiens avec certains individus qui ne disposaient pas d'assez de temps. A ce titre, les personnes interrogées sont informées avant de participer à l'enquête sur la durée de l'enquête, la confidentialité des données, l'objectif et le contenu de l'entretien.
- **La difficulté de trouver des femmes auprès de qui mener les entretiens** est aussi à soulever. En effet, elle est liée au fait que de nombreuses femmes ne souhaitent pas répondre aux enquêtes (pour différentes raisons⁴), mais aussi aux activités que certaines femmes exercent qui les rendent physiquement inaccessibles (ex. travail domestique), et au fait du pourcentage plus bas de femmes migrantes présentes à Nouadhibou vis-à-vis de celui des hommes.
- Enfin, les répondants à cette étude sont tous **des adultes**. En raison de la nature sensible des questions et du contexte de l'enquête, l'OIM n'a pas spécifiquement ciblé les enfants comme répondants. Par conséquent, les risques et besoins qui leur sont spécifiques apparaissent dans les résultats avec des limites notamment parce qu'ils sont représentés tels qu'ils sont perçus par les adultes.
- Les entretiens directs avec les migrants peuvent également comporter des limites méthodologiques spécifiquement concernant les **questions relatives aux phénomènes d'exploitation et de trafic**

⁴ (par ex. parce qu'elles souhaitent obtenir le permis pour leur participation aux enquêtes de la part de leur employeur ou parce qu'elles ne souhaitent pas interrompre leur travail

rencontrés par les migrants, mais aussi la documentation. Les enquêteurs ont donc expliqué aux migrants enquêtés que les réponses à ces questions sensibles sont facultatives.

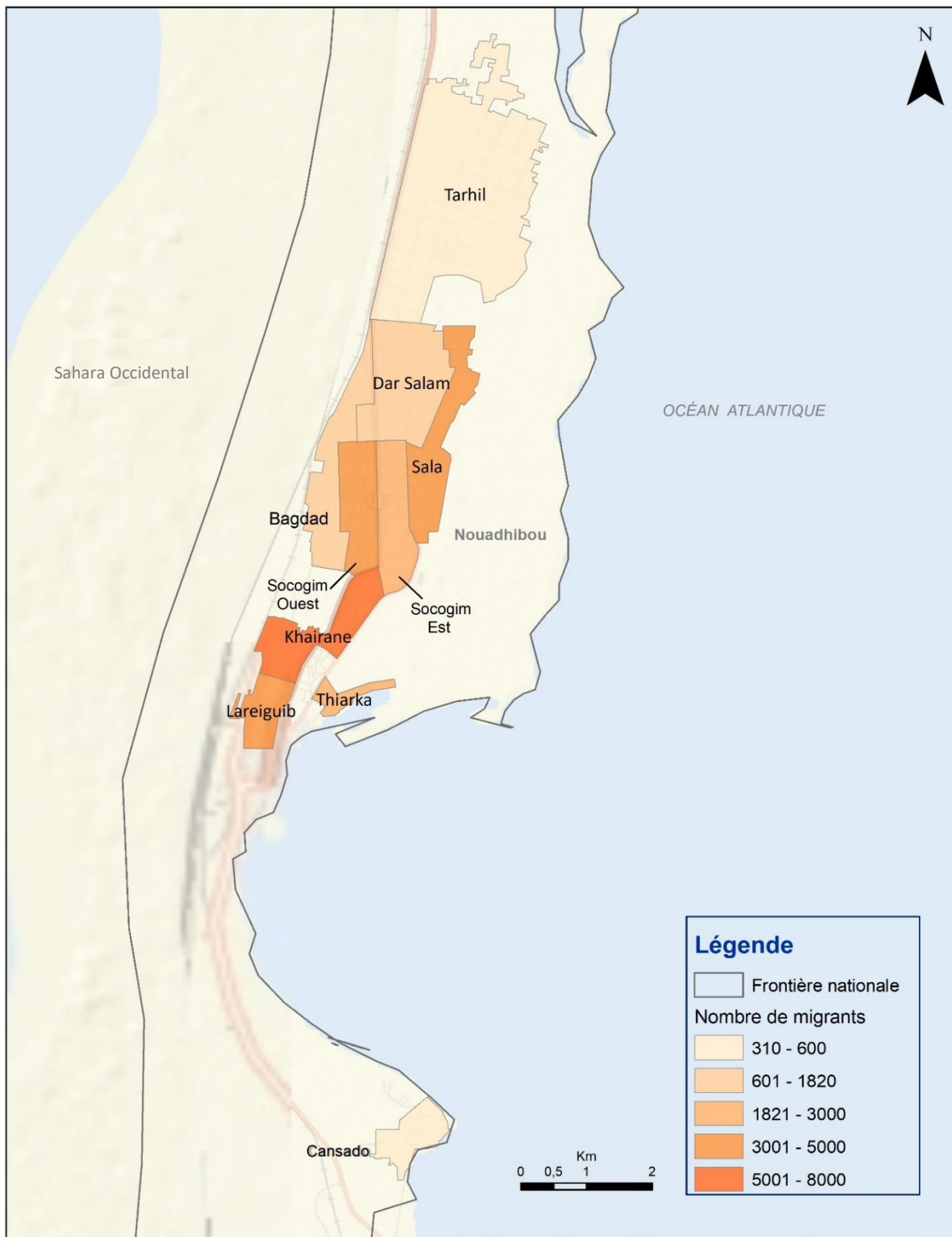
- Les réponses concernant les **nationalités** des migrants présents dans la ville ont été données par les informateurs clés et n'ont pas été vérifiées. Également, les nationalités déclarées par les migrants interrogés eux-mêmes n'ont pas été vérifiées.

DÉFINITIONS DES CONCEPTS

En vue d'avoir une compréhension commune des concepts utilisés, cette section indique les définitions à considérer dans ce rapport à travers les points suivants :

- **Migrant** : l'OIM, définit un migrant comme une personne actuellement présente en Mauritanie, quels que soient : 1) le statut administratif de la personne (en possession ou non d'un titre de séjour valide) ; 2) le caractère volontaire, ou involontaire, du déplacement pour arriver en Mauritanie ; 3) les motifs du déplacement ; et 4) la durée du séjour.
- **Système de Suivi des Populations Mobiles** : le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.
- **Trafic de migrants** : le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat.¹
- **Traite des êtres humains** : le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes (l'acte), par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages (le moyen) pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation (le but). L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. Par ailleurs, « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés », le terme « enfant » désignant toute personne âgée de moins de 18 ans.¹
- **Travail forcé** : désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.¹ La menace renvoie à des contraintes directes ou indirectes, englobant sanctions pénales, violences physiques, menaces psychologiques ou le non-paiement de salaire.
- **Round/Ronde** : décrit l'ensemble de l'activité de collecte de données, répétée d'une façon régulière. Dans le contexte des activités OIM à Nouadhibou, un Round inclut l'estimation de base des informateurs clés ainsi que les entretiens individuels avec les migrants. Dans le rapport présent un Round est abrégé par « R » (premier Round : R1, deuxième Round : R2, etc.).

I. TAILLE DE LA POPULATION MIGRANTE À NOUADHIBOU



Carte 1. Nombre de migrants par quartier à Nouadhibou. Cette carte est fournie à des fins d'illustration uniquement. Les limites administratives et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Cette section se repose sur les données obtenues lors de la première phase de cette présente l'étude, notamment l'estimation du nombre de migrants, réalisée avec les informateurs clés en octobre 2019. Elle présente les données démographiques de la population migrante résidant à Nouadhibou, telles que les nationalités, le sexe, l'âge et la distribution des migrants par quartier.

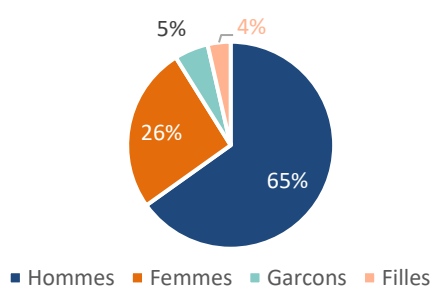
Nombre de migrants à Nouadhibou

Les entretiens avec les informateurs clés ont permis d'estimer le nombre de migrants africains présents dans la ville de Nouadhibou à environ **28 890 individus subsahariens** et **3 030 Nord-africains** pour un total d'environ **31 920 migrants africains**. Ce chiffre représente une diminution du nombre estimé de migrants *subsahariens* dans la ville d'environ 11% par rapport à novembre 2018.⁵

Baghdad	Baghdad	1820
Cansado	Cansado	310
Dar Salam	Dar Salam + Laweina + Sixième Robinet	1700
Khairane	Khairane + Jedida + Karanasrane	8000
Lareiguib	Lareiguib (Dragage I et II)	5000
Sala	Sala, comprenant Base	4100
Socogim Est	Comprenant Robinets 1, 2, 3, 4, et 5	2500
Socogim Ouest	Comprenant Robinets 1, 2, 3, 4, et 5	4890
Tarhil	Comprenant Moutavajirat	600
Thiarka	Thiarka	3000

Tableau 1. Nombre de migrants subsahariens et Nord-africains par quartier.

Distribution par âge et sexe des migrants à Nouadhibou



La distribution de la population par âge et par sexe met en évidence une forte proportion d'hommes parmi la population profilée. Selon les estimations, 70% de la population migrante est masculin et 30% féminin. Cela correspond aux estimations des rondes de collecte de données précédentes et à la répartition d'hommes/femmes parmi la population des migrants dans d'autres pays de la région sahélienne.⁶

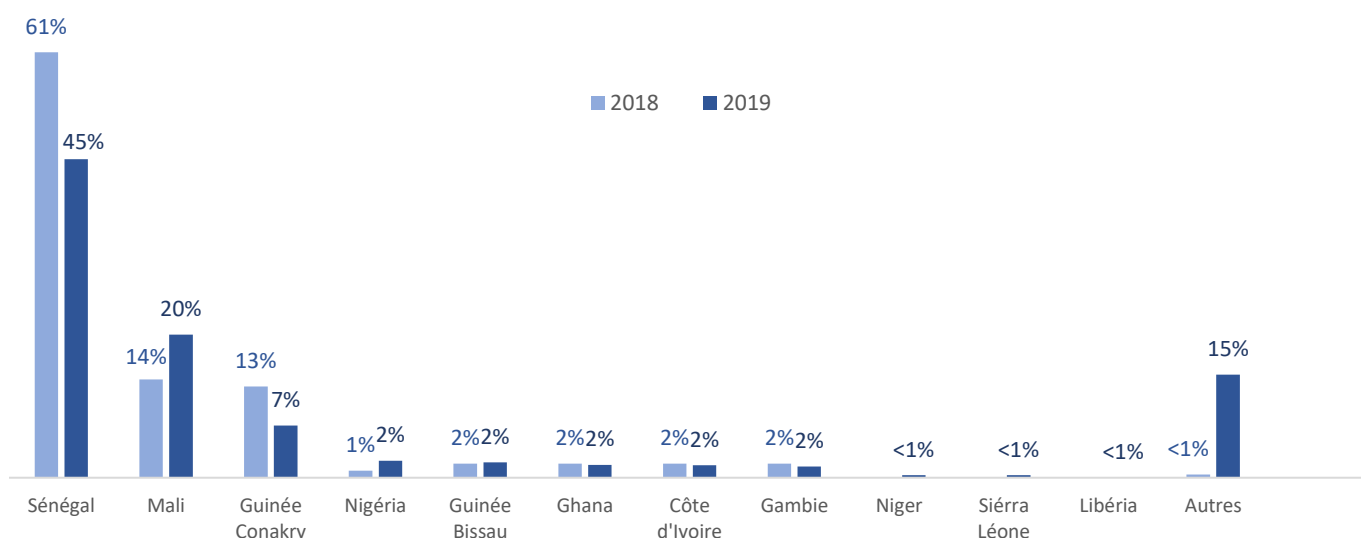
Graphique 2. Estimation du pourcentage de migrants à Nouadhibou, par sexe et âge.

⁵ Le nombre de migrants subsahariens était estimé à environ 32.380 en novembre 2018.

⁶ Organisation Internationale pour les Migrations (janvier 2020). Matrice de Suivi des Déplacements (DTM). Tchad — Rapport sur le suivi des flux de populations 34 (janvier 2020).

<https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/FMP%20Dashboard%20Jan%20Chad.pdf?file=1&type=node&id=7848> Sénégal — Rapport sur le suivi des flux de populations 32 (décembre 2019).

<https://dtm.iom.int/reports/s%C3%A9n%C3%A9gal-%E2%80%94-rapport-sur-le-suivi-des-flux-de-populations-32-d%C3%A9cembre-2019>

Nationalités (comme déclarées par les informateurs clés)

Graphique 2. Proportion de migrants par groupe. Les réponses ont été données par les informateurs clés et n'ont pas été vérifiées. Les nationalités nord-africaines n'étaient pas incluses pendant l'évaluation de base en novembre 2018.

En ce qui concerne les nationalités des migrants, l'estimation des informateurs clés par rapport à la proportion de Sénégalais présents dans la ville est plus basse que pendant le même exercice en novembre 2018 (diminution de 61% à 45%), celle des Maliens un peu plus élevée qu'en novembre 2018 (14% vs. 20% en fin 2018), suivie par les Guinéens (7% contre 13% en fin 2018) et les Nigériens (2% contre 1% en novembre 2018) et un grand nombre d'autres nationalités (y compris nord-africaines). Les nationalités nord-africaines n'étaient pas incluses pendant l'exercice en novembre 2018.

Nationalités par quartier

La plus grande proportion de migrants dans la majorité des quartiers sont de nationalité sénégalaise. Les exceptions sont observées dans les quartiers de Cansado et Khairane, où les migrants sont majoritairement maliens, et à Dar Salam, où il y a une grande proportion de Marocains.

Les principales nationalités déclarées par quartier (réponses à la question « quelle est la nationalité des migrants présents dans le quartier ? ») sont :

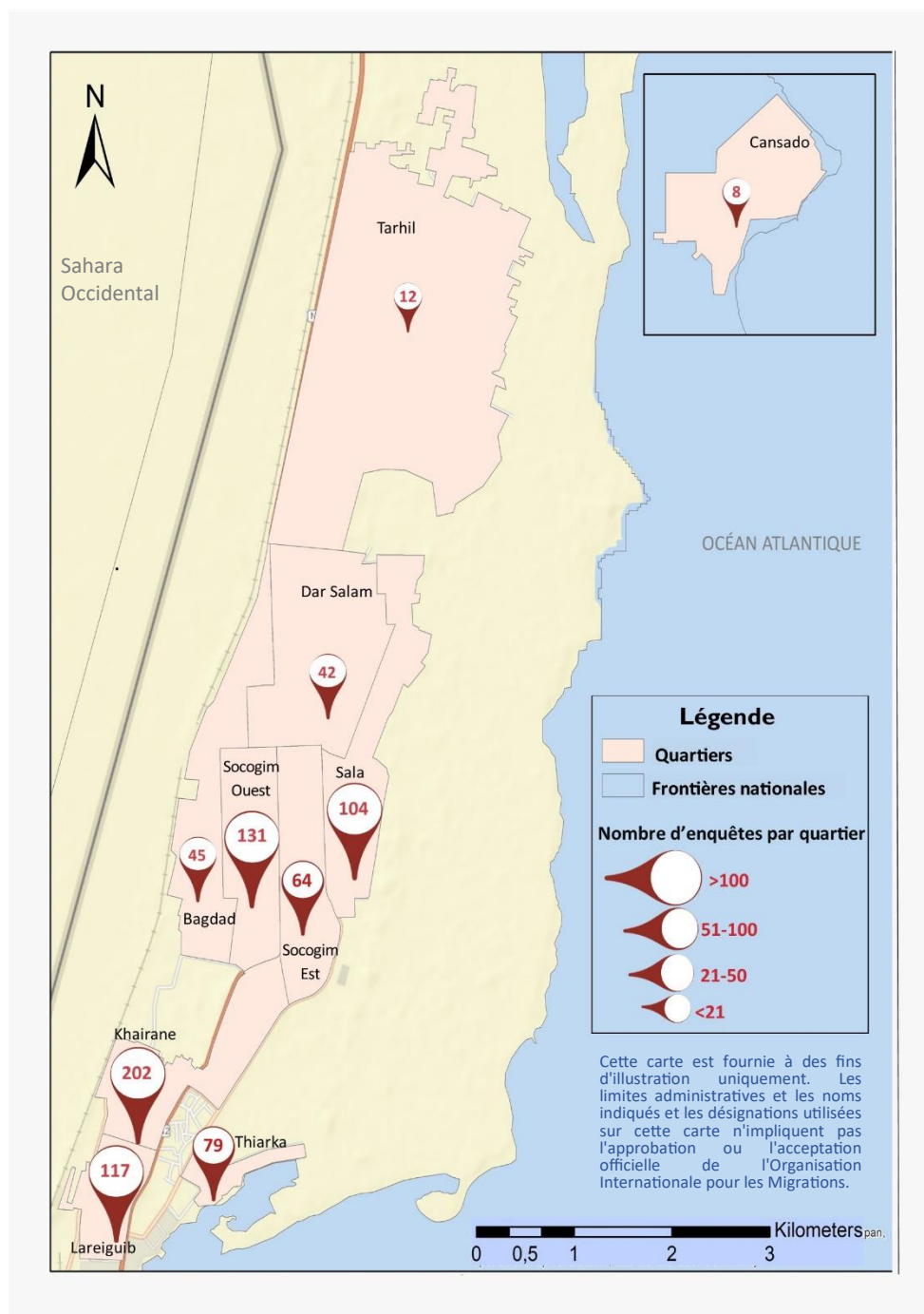
- **Baghdad** : sénégalaise (66%), malienne (22%), guinéenne (5%)
- **Cansado** : malienne (65%), sénégalaise (16%), guinéenne (6%)
- **Dar Salam** : sénégalaise (29%), guinéenne (12%), autre (nord-africaines, 41%)
- **Khairane** : malienne (44%), sénégalaise (25%), guinéenne (6%)
- **Lareiguib** : sénégalaise (70%), malienne (10%), guinéenne (8%)
- **Sala** : sénégalaise (49%), autre (nord-africaines, 39%), malienne (7%)
- **Socogim Est** : sénégalaise (31%), malienne (20%), guinéenne (12%)
- **Socogim Ouest** : sénégalaise (20%), guinéenne (20%), malienne (8%), bissau-guinéenne (8%)
- **Tarhil** : sénégalaise (42%), malienne (20%), autre (nord-africaines, 17%)
- **Thiarka** : sénégalaise (90%), malienne (7%), bissau-guinéenne (2%)

Les informateurs clés dans les 10 quartiers ont mentionné qu'il y a eu des départs depuis leur quartier respectif pendant les 30 jours précédents l'entretien. En moyenne, pendant cette période 87 migrants sont

partis par quartier⁷. Lareiguib – un quartier de pêcheurs avec une proportion de migrants élevée par rapport au nombre de Mauritaniens – a vu le nombre de départs plus élevé avec une estimation de 200 migrants partis de ce quartier pendant les derniers 30 jours. Selon les informateurs clés, ces individus sont partis pour différentes raisons – pour rentrer dans leur pays d’origine, pour déménager dans un autre quartier de la ville ou une autre ville en Mauritanie, pour migrer vers le Maroc ou l’Algérie (et en suite en Europe), ou pour se rendre dans un autre pays de la région d’Afrique de l’Ouest et du Centre.

⁷ Moyennes pour les quartiers de Baghdad, Dar Salam, Khairane, Lareiguib, Sala, Socogim Est, et Thiarka. Pas d’estimation quantitative disponible pour les autres quartiers.

II. ENQUÊTES INDIVIDUELLES – RÉSULTATS PAR SECTEUR



Carte 3. Échantillonnage par secteur : la carte montre le nombre d'enquêtes menées par secteur : ces échantillons ont été décidés pour chaque secteur sur la base des estimations issues des informations obtenues des informateurs clés.

Utilisant la même approche que celle des première et seconde rondes, à la suite de l'estimation des informateurs clés, un échantillon de la population migrante à Nouadhibou a été interrogé en octobre 2019 par les énumérateurs de l'OIM, pour permettre d'actualiser les informations concernant leurs profils, besoins et routes migratoires empruntées. Au total, 804 migrants ont été interrogés pendant cette phase.

I. Données sociodémographiques

1.1. Sexe et âge des migrants interrogés

Sur les 804 individus interrogés, 193 sont des femmes (24%) et 611 des hommes (76%). Les individus entre 18 et 35 ans représentent 79% de la population enquêtée. La distribution par âge et par sexe met en évidence une forte proportion de jeunes et d'hommes parmi la population profilée.

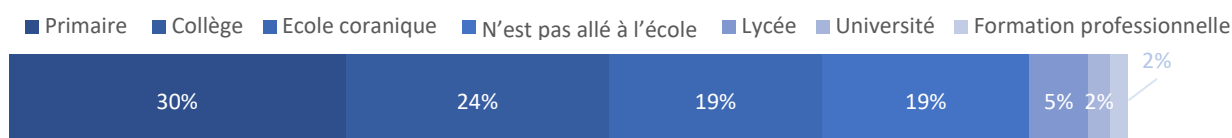
Les hommes entre 18 et 35 ans constituent 60% des migrants interviewés par l'équipe du Système de Suivi des Populations Mobiles à Nouadhibou en novembre 2018, tandis qu'ils représentaient 63% des personnes rencontrées quatre mois plus tard et de nouveau 60% pendant cette dernière ronde d'enquêtes.

1.2. Nationalités (comme déclarées par les migrants interrogés)

La majorité des migrants interrogés affirment être de nationalité sénégalaise. En revanche, le pourcentage de Sénégalais parmi les enquêtés a diminué à 41% (52% en novembre 2018, 46% en mars-avril 2019). Le pourcentage de Maliens interrogés par les énumérateurs reste le même (30%). 7% des personnes interrogées sont des Ivoiriens (5% en novembre 2018, 10% en mars-avril 2019) et 6% des Guinéens (4% en novembre 2018, 5% en mars-avril 2019).

1.3. Niveau d'études

Similairement aux premiers deux tours de collecte de données, 30 pour cent des migrants interrogés en octobre 2019 ont terminé l'école primaire (34% en novembre 2018 et 38% en mars/avril 2019), 24 pour cent ont terminé le collège (16% en mars et avril 2019 et seuls 12% en novembre 2018), et 19 pour cent des enquêtés ne sont jamais allés à l'école (17% en novembre 2018 et 16% en mars et avril 2019).



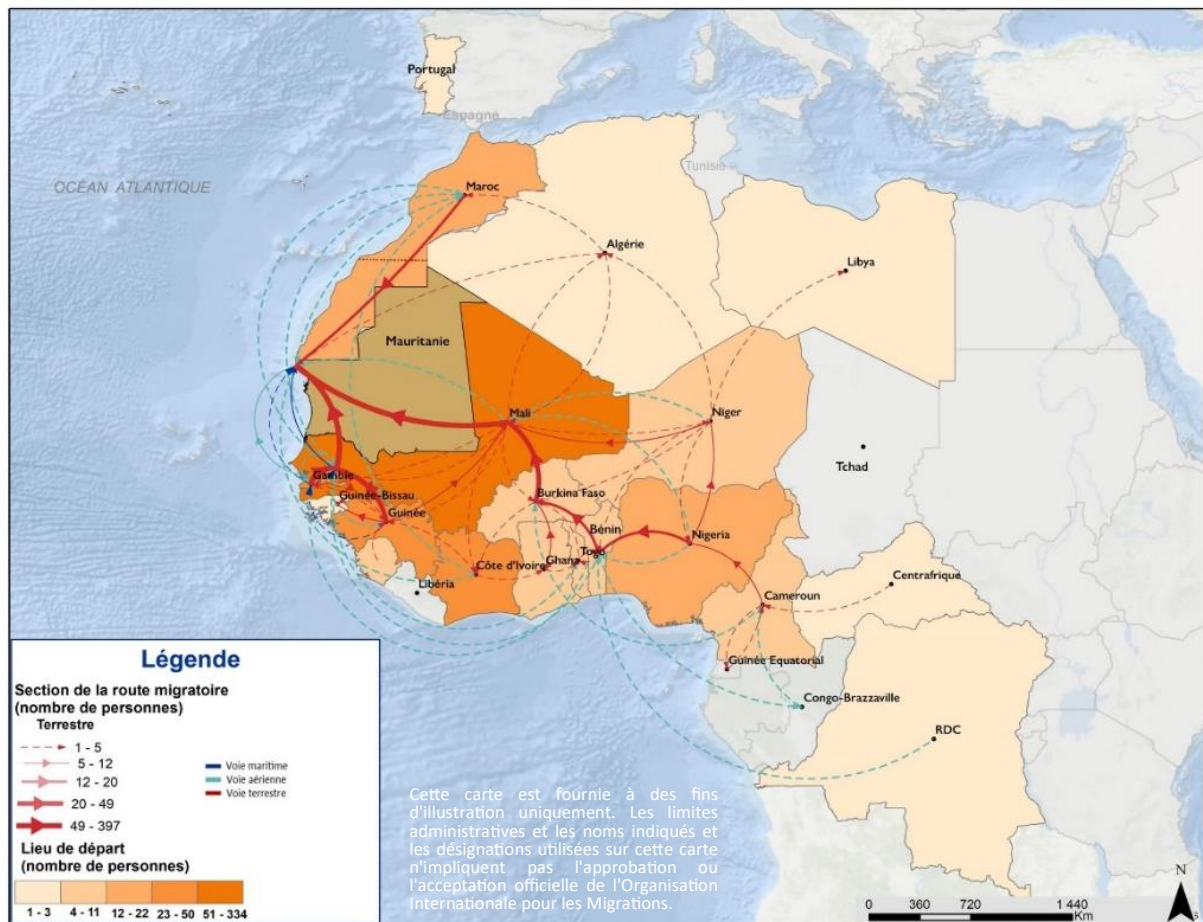
Graphique 5. Niveau d'études des migrants interrogés

2. Parcours migratoire

2.1. Villes de départ et pays traversés

Les principales villes de départ comprennent Dakar, Sénégal (148 personnes ou 18%, contre 14% pendant Round 2) ; Bamako, Mali (95 personnes, ou 12% contre 7% en mars/avril), Kayes, Mali (70 personnes ou 9% comme en mars/avril 2019) ; Saint-Louis, Sénégal (48 personnes ou 7%) et Thiès, Sénégal (26 personnes ou 3%). La majorité des personnes enquêtées (65%) ont indiqué ne pas avoir traversé d'autres pays que la Mauritanie (outre le pays de départ) du fait qu'elles soient parties d'un pays frontalier à la Mauritanie. Toutefois, une partie de la population enquêtée est passée surtout par le Mali, le Sénégal, la Gambie et la Guinée (Carte 4⁸). Une grande majorité des migrants interrogés sont parvenus par voie terrestre (95% des routes comptés, vs. 3% par voie maritime et 2% par voie aérienne).

⁸ Les flèches présentées dans Carte 4 relient les capitales des pays de transit et représentent donc le passage d'une (ou plusieurs) personne(s) par ce pays (et pas nécessairement par sa ville capitale).



Carte 4. Pays traversés et destinations finales envisagées (par pays, représenté par leur ville capitale). NB. Les flux indiqués ne sont pas forcément aux villes capitales.

Il est important de souligner que les trajets migratoires peuvent différer en termes de durée, et ne sont pas forcément linéaires : Le migrant peut rester, pour une période plus ou moins longue, dans des pays de transit et changer de destination finale envisagée au cours du trajet, pour une multitude de raisons, comme par exemple des bouleversements des politiques migratoires, risques ou opportunités qui se présentent, disparaissent ou qui changent au cours du trajet migratoire, ou la distance géographique. (Schöfberger, Acostamadiedo, Borgnäs, Rango, 2020⁹).

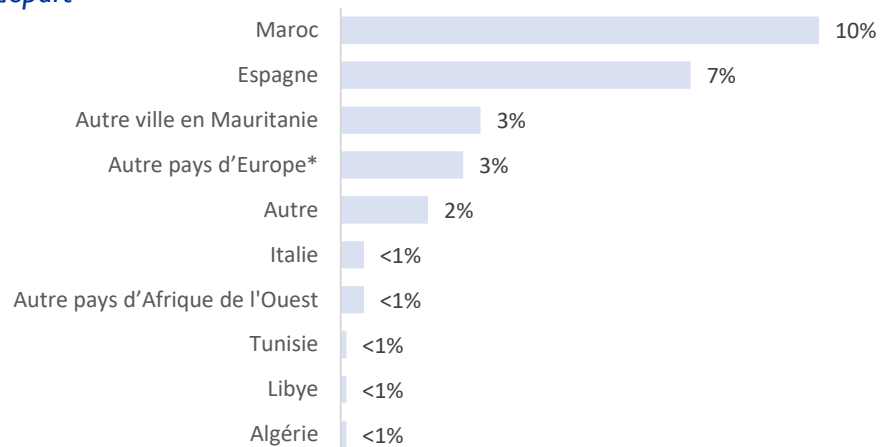
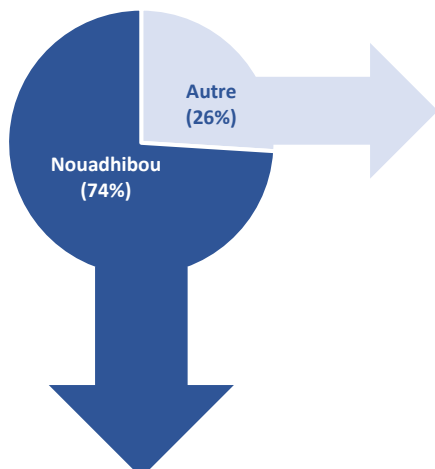
2.2. Modalités de voyage

467 (58%, contre 61% en mars/avril) des 804 migrants enquêtés ont effectué le voyage seul, tandis que 160 (20%, contre 21% en mars/avril) ont voyagé avec des amis, 138 (17%, contre 15% en mars-avril) avec des membres de la famille et 82 (10%, contre 7% en mars/avril) avec d'autres migrants rencontrés en route. 48% des femmes ont voyagé seules, contre 64% des hommes. Environ un quart (23%) des femmes ont voyagé avec des membres de la famille et 5% avec des amis.

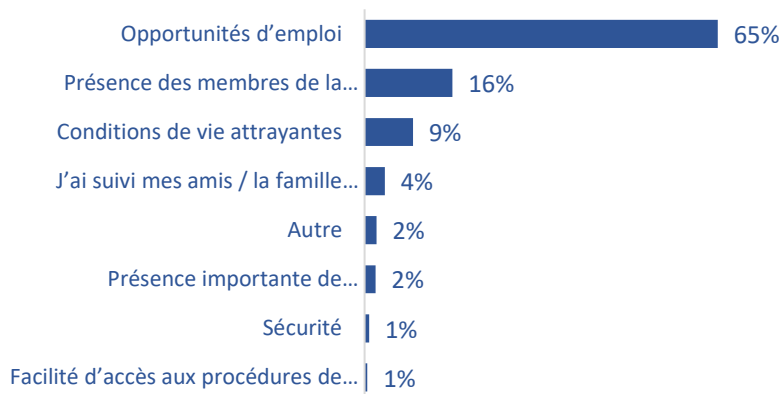
⁹ Schöfberger, I.; Acostamadiedo, E.; Borgnäs, E.; Rango, M. (2020). Migration aspirations in West and North Africa: what do we know about how they translate into migration flows to Europe? In GMDAC. MIGRATION IN WEST AND NORTH AFRICA AND ACROSS THE MEDITERRANEAN: TRENDS, RISKS, DEVELOPMENT AND GOVERNANCE.

<https://publications.iom.int/system/files/pdf/ch07-migration-aspirations-in-western-and-northern-africa.pdf>

2.3. Destination finale au moment de départ



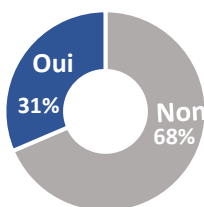
Graphique 6. Destination finale au moment de départ. *à part l'Espagne et l'Italie



Graphique 7. Raison pour avoir choisi Nouadhibou comme destination finale au moment du départ.

Environ 11 pour cent des migrants interrogés à Nouadhibou souhaitent aller en Europe au moment où ils ont commencé leur trajet, tandis que 10 pour cent avaient l'intention d'aller au Maroc et 3 pour cent dans d'autres villes en Mauritanie. Au même temps, Nouadhibou ressort comme une ville importante de destination : Trois quarts (74%) des migrants interrogés avaient envisagé Nouadhibou comme leur destination finale au moment de départ. Les principales raisons de déplacement sont les mêmes qu'au Round 2 (mars/avril 2019), à savoir les opportunités d'emploi (65%), la présence des membres de la famille à Nouadhibou (16%) et les conditions de vie attrayantes (9%).

2.4. Difficultés rencontrées



Graphique 8. Difficultés rencontrées au cours du trajet. Réponses à la question « Avez-vous rencontré des difficultés en route ? »

31 pour cent des personnes interrogées ont rencontré des difficultés en route (251 personnes). Les principales difficultés rencontrées par les migrants concernent la corruption lors du parcours migratoire (180 cas, ou 49% des personnes qui ont rencontré des difficultés / 22% de l'ensemble des personnes interrogées), les abus de pouvoir des forces de sécurité (104 cas, ou 28% des personnes qui ont rencontré des difficultés / 13% de l'ensemble des personnes interrogées) et le vol (51 cas, ou 14% des personnes qui ont rencontré des difficultés /

6% l'ensemble des personnes interrogées). Lorsqu'on regarde la prévalence de difficultés par sexe, 22 pour cent des femmes affirment avoir rencontré des difficultés au cours de leur voyage (surtout la corruption et les abus des forces de sécurité) tandis que 34 pour cent des hommes ont rencontré des difficultés (aussi la corruption et les abus des forces de sécurité).



Graphique 9. Difficultés rencontrées en route par les migrants interrogés.

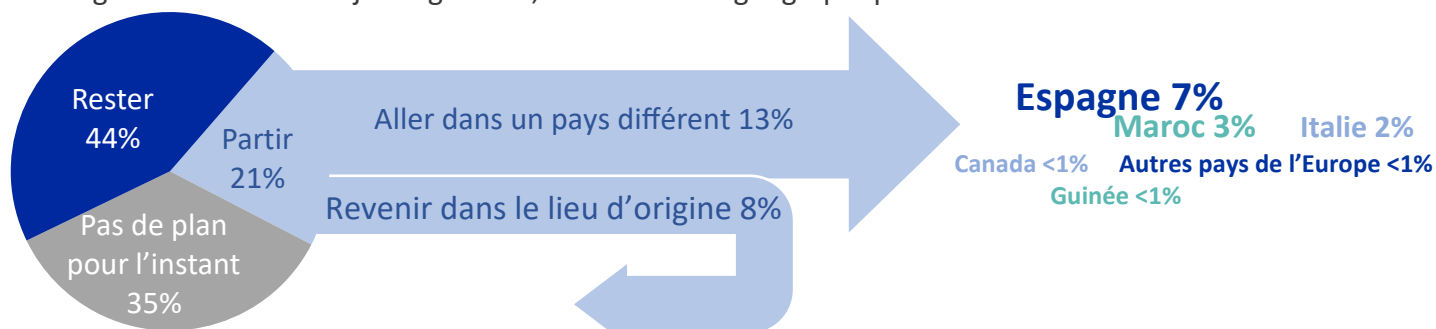
Les réponses multiples étaient possibles pour ces deux questions concernant les difficultés et le type d'accompagnement lors du voyage, pour pouvoir inclure les cas des migrants voyageant avec plusieurs personnes (par exemple : avec des membres de la famille et avec des amis) ou ont voyagé selon différentes modalités (seuls ou en groupe) lors des différentes étapes de leur parcours migratoire.

3. Intentions de mouvements futurs

Presque la moitié (44%) des personnes interrogées souhaitent rester à Nouadhibou. Cela représente une augmentation importante (de 19 points pourcentage) depuis avril 2019 (et une augmentation de 8 points pourcentage comparé à novembre 2018). La proportion des personnes qui souhaitent partir dans les deux à trois semaines suivant l'enquête reflète cette tendance : tandis que la proportion de migrants qui comptaient partir dans les semaines à venir était entre 35 et 28 pour cent en novembre 2018 et en avril 2019, seule un cinquième des interrogés planifie partir (21%) durant le présent round.

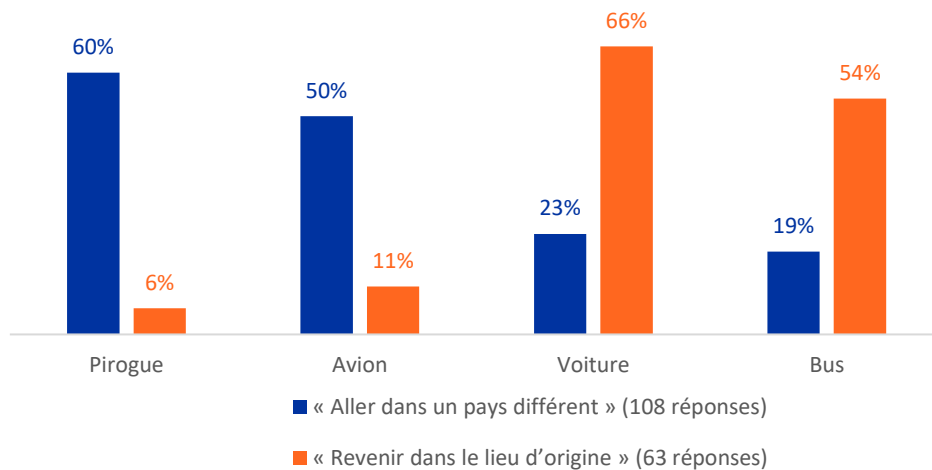
13 pour cent souhaitent partir dans un pays différent, et 8 pour cent dans leurs lieux d'origine. La destination principale envisagée, après le retour dans le pays d'origine, continue d'être l'Espagne (7%, vs. 11% en mars/avril 2019 et 3% en novembre 2018). Au total, 10 pour cent des personnes interrogées souhaitent partir en Europe (comme en mars/avril 2019), ce qui correspond au taux général de nationaux ouest-africains qui souhaitent migrer en Europe, selon une analyse récente de Schöfberger, Acostamadiedo, Borgnäs, et Rango (2020)¹⁰. Il faut toutefois prendre en considération le fait que, selon la même analyse, seul 3.1% des ceux qui ont comptent migrer, le font véritablement.

Ces évolutions et tendances dans les intentions de migrer peuvent être engendrés par des multiples raisons : bouleversements des politiques migratoires, risques ou opportunités qui se présentent, disparaissent ou qui changent au cours du trajet migratoire, ou la distance géographique.



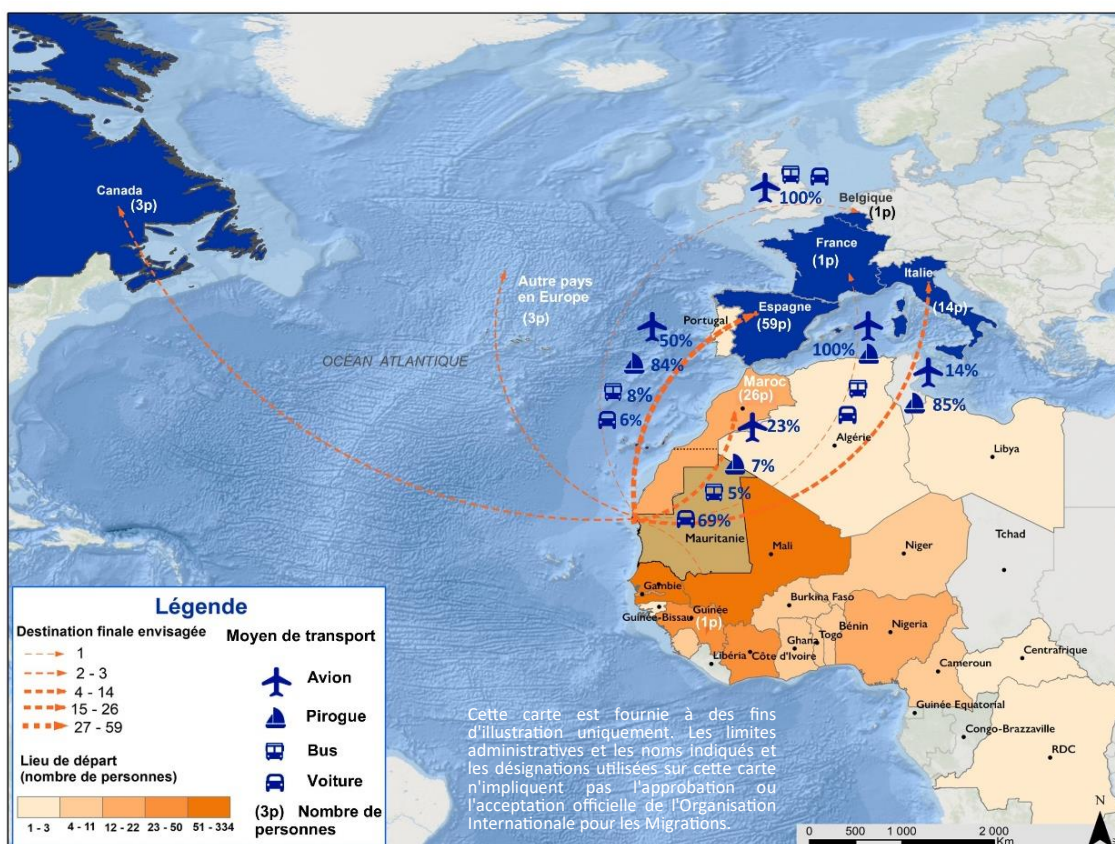
Graphique 10. Intentions de mouvements pour les prochaines semaines.

¹⁰ Schöfberger, Acostamadiedo, Borgnäs, Rango, *Op. Cit.*



Graphique 11. Moyen de transport envisagé pour aller dans un pays différent ou revenir dans le lieu d'origine. Multiples réponses possibles.

La majorité (60%, ou 65 personnes) des 108 personnes qui souhaitent aller dans un pays différent, affirment avoir l'intention de prendre une pirogue, suivi de 50 pour cent (54 personnes) qui souhaitent emprunter une partie ou la totalité du trajet en avion. Un peu moins d'un quart (23%) comptent voyager en voiture (25 personnes) et 19 pour cent en bus (21 personnes). Les moyens de transport changent pour les individus qui planifient rentrer chez eux. 66% (42 personnes) comptent ainsi rentrer en voiture, 54% (34) en bus, 11% (7 personnes) en avion et seulement 6% (4 individus) en pirogue.

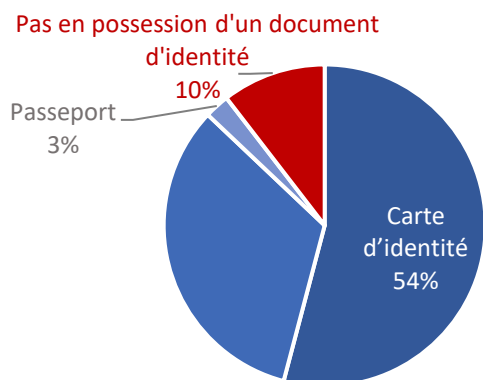


Carte 5. Moyen de transport envisagé pour aller dans un pays différent, par pays de destination envisagée au moment de l'enquête. Multiples réponses possibles.

Il est important de noter que des réponses multiples étaient possibles pour cette question. Effectivement, 48% des individus souhaitant partir (39 personnes) choisiraient une combinaison d’au moins deux moyens de transport, tandis que 52% (43 personnes) ont l’intention de prendre un seul moyen de transport pour arriver à la destination finale.

4. Documents

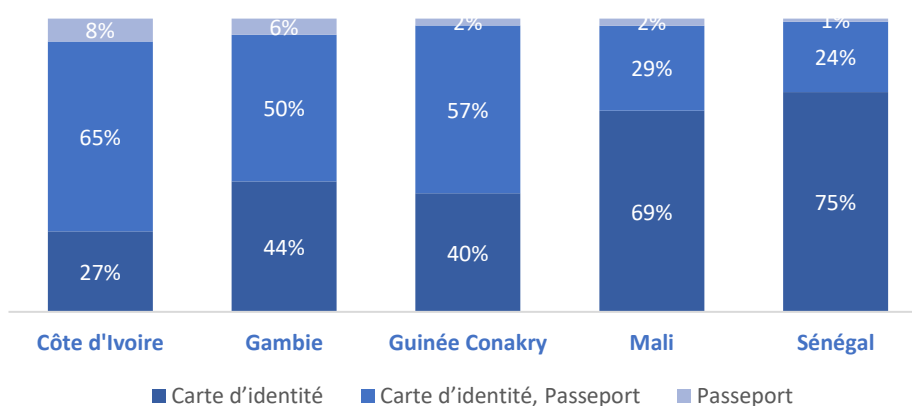
4.1. Pièces d’identité



Graphique 12. Possession d'une carte d'identité et/ou d'un passeport.

La plupart des migrants interrogés (90%, 720 personnes) est en possession d’un document d’identité : 54 pour cent (435 personnes) ont une carte d’identité, un tiers (33%, ou 263 personnes) ont une carte d’identité ainsi qu’un passeport, tandis que les 3 pour cent restants ont un passeport seulement (20 personnes). La majorité des 84 personnes (10%) ayant déclaré ne pas avoir de papiers indiquent qu’ils ont perdu leur(s) pièce(s) d’identité (dans leur lieu d’origine, en cours de route, ou à Nouadhibou). Quelques-uns d’entre eux déclarent que leur(s) pièce(s) d’identité ont été brûlé(es) et/ou confisqué(es) sans donner plus de détails.

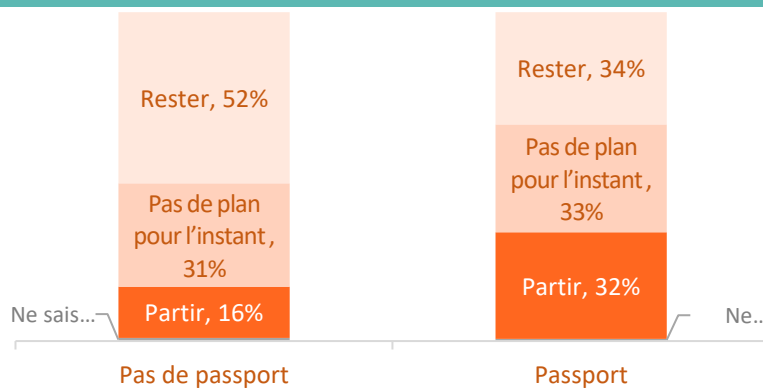
La quasi-totalité (98%, 277 individus) des personnes ayant un passeport et 97 pour cent (675) des personnes qui détiennent d’une carte d’identité affirment que leurs documents sont en vigueur. Il est important de souligner que l’information sur la validité des documents est recueillie sur la base des déclarations du répondant et n’a en aucun cas fait l’objet de vérification. Par ailleurs, la validité du document en soi n’a pas de lien avec la validité du séjour en Mauritanie, c’est-à-dire le statut migratoire régulier ou irrégulier du titulaire du document d’identité.



Graphique 13. Possession d'une carte d'identité et/ou passeport pour les 5 principales nationalités interrogées à Nouadhibou.

En regardant la distribution par nationalité, parmi les cinq principales nationalités rencontrées, les Sénégalais et les Maliens ayant répondu à l’enquête sont ceux qui sont le moins susceptibles de détenir un passeport (respectivement 25% et 31%) tandis que plus de la moitié (56%) des Gambiens et trois-quarts (73%) des Ivoiriens interrogés possèdent un passeport.

De plus, en analysant la relation entre la possession d'un passeport et l'intention de partir, il ressort que 32% des migrants ayant déclaré avoir un passeport en leur possession souhaitent partir vers un autre pays (et excluant les personnes qui souhaitent retourner dans leur pays), ce qui représente un pourcentage élevé par rapport à la proportion de tous les migrants interrogés qui souhaitent partir en générale (21%).



Graphique 14. Intentions de mouvements pour les personnes interrogées qui ne détiennent pas un passeport et pour ceux qui le détiennent

4.2. Actes de naissance

634 (79%) des personnes interrogées déclarent être en possession de leur acte de naissance (extrait de naissance), 115 (14%) ne le sont pas, et 54 personnes (7%) souhaitent ne pas répondre à cette question. 99 personnes (12%) ne possèdent pas leur acte de naissance car ils l'ont égaré, 5 personnes n'en possèdent pas à cause des barrières administratives, 5 autres à cause des barrières financières, et 6 n'ont pas donné des raisons pour lesquelles ils n'ont pas d'acte de naissance.

4.3. Titres de séjour

La majorité des personnes interrogées ne possèdent pas de visa ou titre de séjour (545 personnes, ou 68%), tandis que 23 personnes (14%) en possèdent. Les 27% restants n'ont pas répondu à la question. Pour mieux comprendre ce résultat, il faut tenir en compte que 532 des 545 personnes qui n'étaient pas titulaire d'un visa/titre de séjour peuvent séjourner en Mauritanie pendant un temps limité, grâce à leur nationalité (Maliens, Sénégalais, Ivoiriens, Gambiens, Marocains, Nigériens).

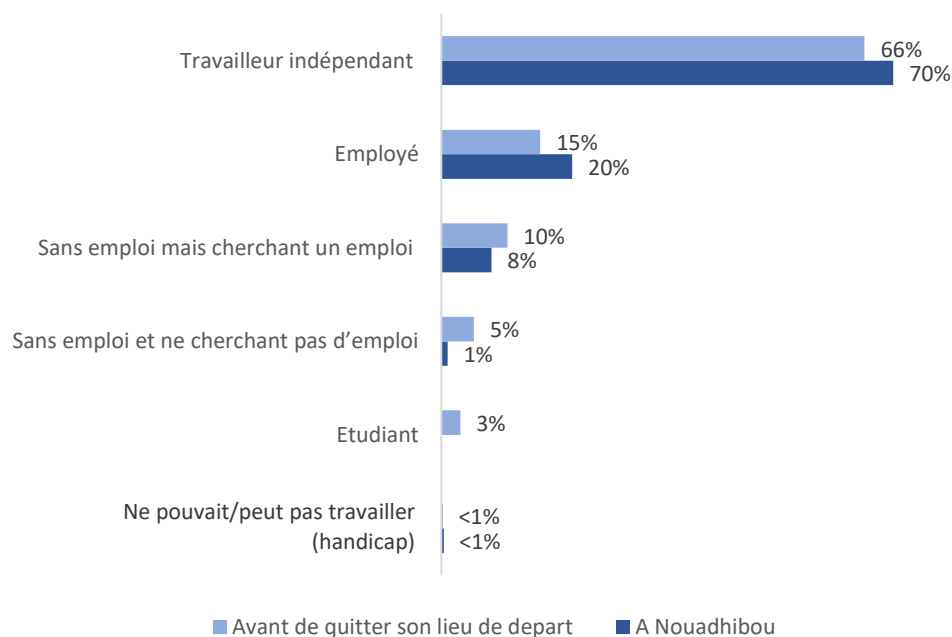
102 (82%) des 125 personnes appartenant à une nationalité qui n'est pas exempte de visa (ou 13% de l'ensemble des personnes interrogées), ne le possèdent pas (Burkinabés, Angolais, Béninois, Camerounais, Ghanéen, Guinéen, Bissau-guinéen, Nigérian, Ougandais, Congolais, Centrafricains, Sierra-Léonais, et Togolais) et sont donc dans une situation irrégulière.

5. Moyens de subsistance

5.1. Situation d'emploi

Conformément aux attentes d'une grande partie des migrants ayant rejoint Nouadhibou pour des raisons économiques, 90 pour cent des personnes enquêtées ont pu exercer une activité génératrice de revenus depuis leur arrivée.

Sur la totalité, 655 (81%) personnes étaient employés ou travaillaient indépendamment avant d'arriver à Nouadhibou. 23 personnes ont confirmé avoir reçu une offre de travail avant de partir, au cours du trajet ou lors de leur arrivée. Six personnes l'ont reçue lors de leur arrivée à Nouadhibou, tandis que huit personnes l'ont reçue au Sénégal, et le reste dans des pays divers : Mali (3), Maroc (2), Guinée (1), Côte d'Ivoire (1) et Gambie (1). Pour 19 personnes les offres de travail couvraient des dépenses qu'ils devaient repayer, ce qui pourrait constituer un indicateur d'exploitation. Tous les individus qui ont reçu une offre ont pu exercer, et les activités concernaient surtout les secteurs de la pêche (6), la restauration (3) et la construction (4), entre autres.



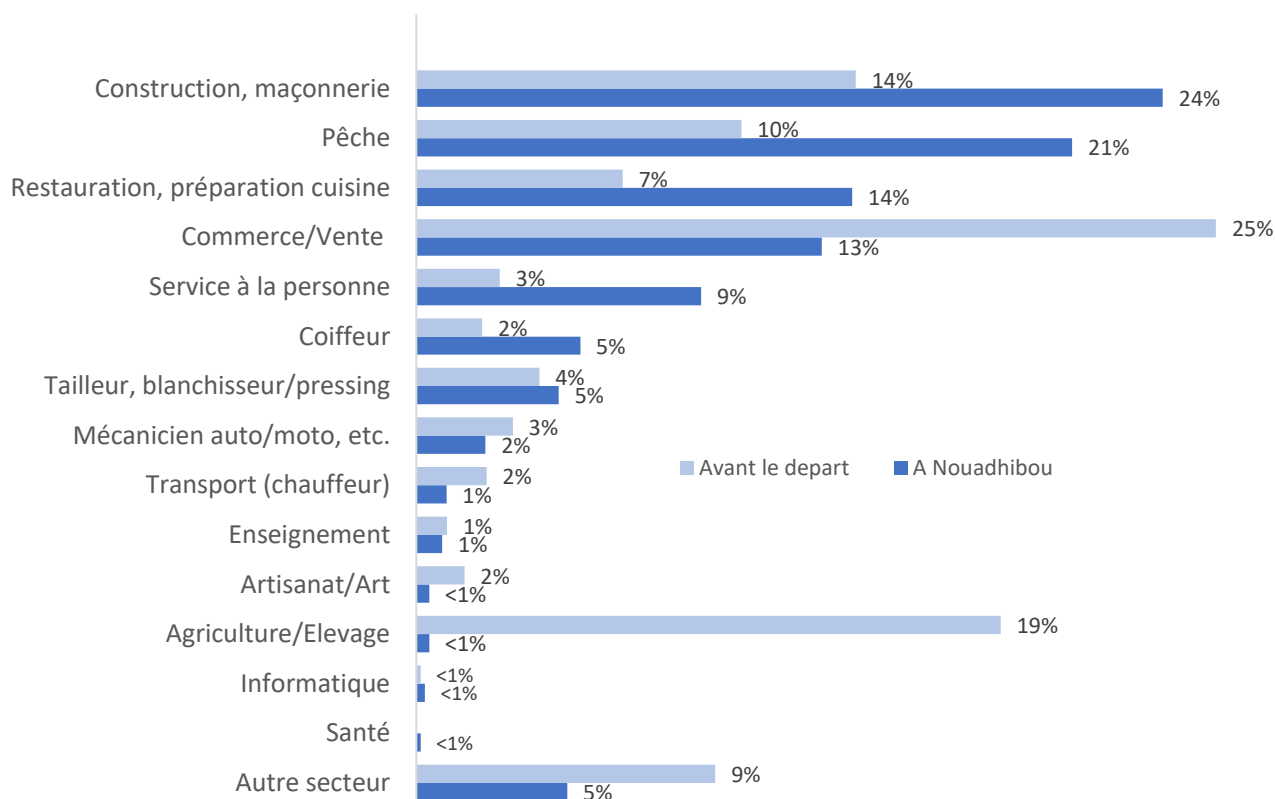
Graphique 15. Situation d'emploi des personnes interrogées, avant leur départ et à Nouadhibou.

Sur les 23 personnes ayant reçu une offre de travail, sept d'entre elles ont cité avoir reçu de fausses informations sur le type de travail ou sur la nature du remboursement (par exemple sur les conditions de travail ; les heures ; la nature des tâches, ou un permis de séjour valide).

De manière générale, ceci représente une croissance du taux d'emploi à Nouadhibou vis-à-vis de la situation dans le pays d'origine, ce qui représente un développement positif notamment en matière d'intégration dans le marché de travail. En effet, le nombre de personnes employées ou effectuent un travail indépendant est passé de 81 pour cent (avant le départ) à 90 pour cent (à Nouadhibou) et le nombre de personnes au chômage a diminué de 15 pour cent à 9 pour cent. Cette baisse dans le taux de chômage signifie qu'une part des personnes sans emploi ont pu trouver une activité génératrice de revenu une fois arrivées à Nouadhibou.

5.2. Secteurs d'emploi

En analysant les secteurs dans lesquels les migrants travaillent, on constate que ces derniers exercent à Nouadhibou surtout dans les mêmes secteurs d'emploi ou ils évoluaient dans leurs pays d'origine. Les exceptions à ces observations sont l'agriculture et le commerce. En effet, pour ces deux secteurs, un nombre plus important de migrants exerçait dans ces secteurs avant la migration qu'actuellement à Nouadhibou, suggérant qu'un nombre important d'agriculteurs et de commerçants ont dû changer de secteur d'emploi à leur arrivée à Nouadhibou.



Graphique 16. Comparaison du secteur d'emploi avant le départ et à Nouadhibou.

Les migrants travaillent dans plusieurs secteurs à Nouadhibou, et surtout dans la pêche (20%), la construction (18%) et la restauration (14%), souvent conforme aux secteurs de leur emploi avant le départ. Cependant, une analyse plus approfondie permet de constater que 78 pour cent des travailleurs et employés qui avant de leur départ ne travaillaient pas dans de ces trois secteurs (pêche/construction/restauration) ont dû se reconverter dans leur métier une fois arrivée à destination. Cela pourrait être due aux conditions difficiles que présente leur propre domaine une fois à destination (moins rémunéré par exemple, ou plus de concurrence) ou tout simplement puisqu'ils sont moins requis à Nouadhibou (l'agriculture par exemple). Le commerce/la vente, le travail en tant que mécanicien ou tailleur et l'artisanat prennent donc une place secondaire et voient une chute dans le nombre de personnes qui continuent à les exercer à Nouadhibou. L'agriculture notamment passe de 19% à 1% tandis que le commerce voit une baisse considérable (25% à 13%).

Le tableau suivant montre la proportion de migrants qui ont travaillé dans le même secteur avant la migration et actuellement à Nouadhibou. Entre autres, il ressort qu'un quart des migrants travaillant dans la construction lors des enquêtes fin 2019 avaient travaillé dans l'agriculture et l'élevage avant leur migration. De plus, seuls 5% des personnes travaillant dans le domaine du service à la personne à Nouadhibou y avaient travaillé avant leur départ. Le taux plus élevé pour les personnes continuant à travailler dans le même secteur depuis leur départ est constaté pour le secteur du commerce : 61% des personnes travaillant dans le commerce/la vente travaillaient dans le même secteur avant leur départ.

Secteur d'emploi avant le départ ↓	Secteur d'emploi à Nouadhibou					
	Construction, maçonnerie	Pêche	Restauration, préparation cuisine	Commerce/ Vente	Services à la personne	Coiffeur, barbier
Agriculture/Elevage	25%	14%	9%	7%	30%	5%
Artisanat	2%	1%	1%		3%	3%
Autres secteurs	8%	7%	1%	2%	2%	3%
Coiffeur, barbier		1%	1%	2%		29%
Commerce/ Vente	14%	12%	26%	61%	21%	24%
Construction, maçonnerie	39%	8%	1%	3%	3%	
Mécanicien	2%	1%		3%	2%	3%
Pêche	1%	39%	1%	2%	3%	
Restauration, préparation cuisine	2%	1%	33%	1%	8%	3%
Service à la personne (ménage, jardinage, gardien)		2%	9%	1%	5%	3%
Tailleur, blanchisseur/pressing		4%		1%	5%	3%
Transportation (chauffeur)	1%	3%			2%	13%

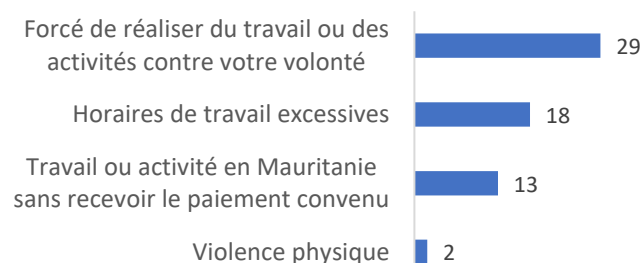
Tableau 2. Pourcentage des migrants, par secteur d'emploi avant le départ et secteur actuel. Seuls certains secteurs ont été sélectionnés pour ce graphique, par conséquent la somme des pourcentages dans chaque colonne ne correspond pas nécessairement à 100%. Un tableau complet peut être consulté dans Annexe A.

5.3. Revenus

70 pour cent des personnes qui depuis leur arrivée ont pu exercer une activité génératrice de revenus, sont payées de façon journalière. Les autres reçoivent leur salaire sur une base mensuelle (16%) ou par tranche¹¹ (14%). Ce dernier type de paiement est surtout récurrent dans le secteur de la construction.

5.4. Défis rencontrés sur le lieu de travail

92 pour cent des migrants interrogés affirment avoir été bien traité au lieu d'emploi en Mauritanie. En revanche, 60 personnes (8%) qui ont affirmé ne pas avoir été bien traitées ont rencontré quatre types de difficultés.



Graphique 17. Défis rencontrés sur le lieu de travail.

¹¹ Le paiement par tranche est une méthode de paiement commune en Mauritanie, surtout dans le secteur de la construction et il consiste du fait de payer une personne par tâche spécifique à réaliser. La rémunération est payée à la personne en plusieurs parts (tranches) jusqu'à achèvement de la tâche (par ex : construction des murs d'une étage, ou ajouts des portes, etc.)

29 des individus sondés ont indiqué avoir été forcé de réaliser du travail ou des activités contre leur volonté tandis que 18 ont soulevé travailler des horaires excessifs.

Un troisième défi rencontré par 13 des migrants interrogés était le manque du paiement qui avait été convenu, suivi par la violence physique dans deux cas. Par ailleurs, les heures de travail supplémentaires et horaires de travail excessifs soulèvent aussi un problème important. Il est à noter que ces deux défis ne sont pas pour autant des facteurs indépendants. En effet, les heures de travail sont directement liées au salaire reçu ou non-reçu et peuvent notamment être la cause du problème qui est survenu au deuxième plan : Si une personne travaille plus d'heures de ce qui était convenu et son salaire n'est pas adapté, les deux défis (horaires de travail excessives et travail sans recevoir le paiement convenu) peuvent se manifester.

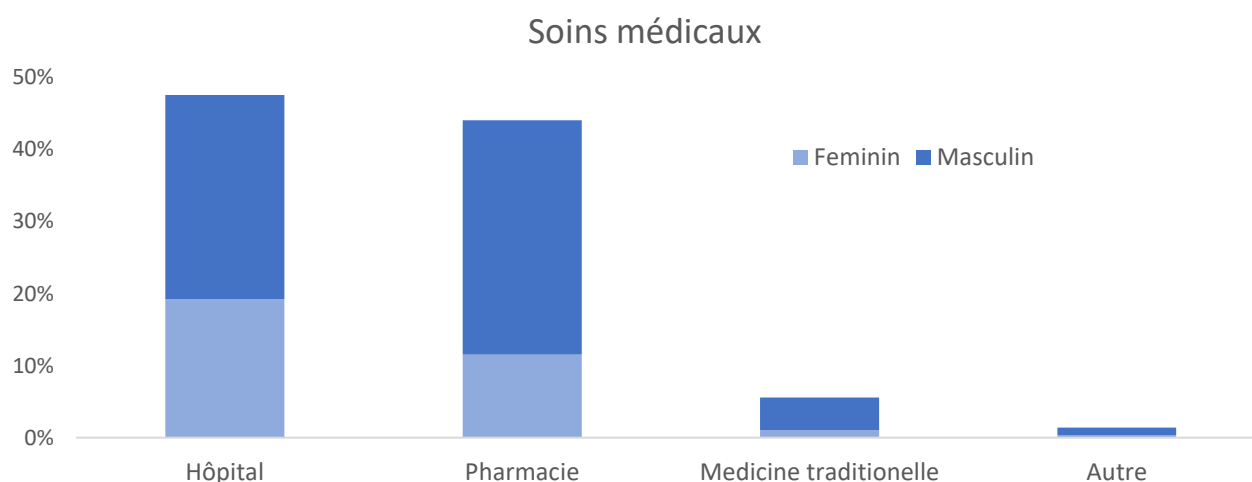
37 personnes (5%) affirment connaître quelqu'un qui a été forcé de réaliser un travail ou des activités en Mauritanie contre sa volonté.

6. Services de santé

Plus d'un tiers (305 individus, soit 38%) des migrants sont tombés malade au moins une fois depuis leur arrivée. Les problèmes de santé les plus fréquents auxquels les migrants ont fait face avant octobre 2019 (plusieurs réponses possibles) sont la fièvre (59%), le paludisme (35%, probablement anciens porteurs, puisque Nouadhibou n'est pas une ville où le paludisme est endémique), les blessures (14%) et les maux de ventre (12%). Parmi les autres problèmes de santé identifiés (14%) se trouvent la fatigue (5%) et les douleurs/maladies dentaires (3%), entre autres. L'analyse des résultats pour les cinq nationalités les plus représentées dans l'échantillon donne un taux plus élevé pour les Sénégalais (43%), suivi par les Maliens (27%) et enfin par les Ivoiriens (8%).

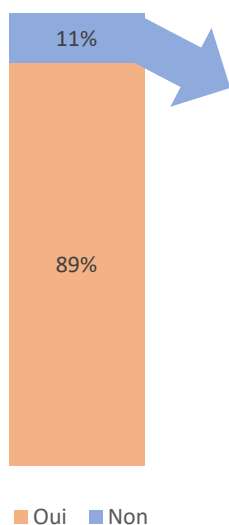
La majorité (272, ou 89%) des personnes interrogées qui sont tombées malades depuis leur arrivée ont reçu des soins adéquats : 45 pour cent des migrants ont reçu des soins à l'hôpital et 39 pour cent sont allés en pharmacie, tandis que 5 pour cent des personnes ayant reçu des soins médicaux se sont orientés vers la médecine traditionnelle ou un cabinet médical spécialisé. 91 (95%) des 96 femmes tombées malade et 181 (87%) des 209 hommes tombés malade ont reçu les soins adéquats.

Dans les cas où les femmes sont allées pour des soins dans des structures de santé (32%), elles auraient notamment visité surtout les hôpitaux (55, ou 59%) que les pharmacies (33, ou 35%). Chez les hommes, la tendance est inversée : 93 hommes (52%) sont allés aux pharmacies contre 81 (45%) à l'hôpital, et encore moins nombreux sont ceux qui ont eu recours à la médecine traditionnelle (7% des hommes, 3% des femmes).

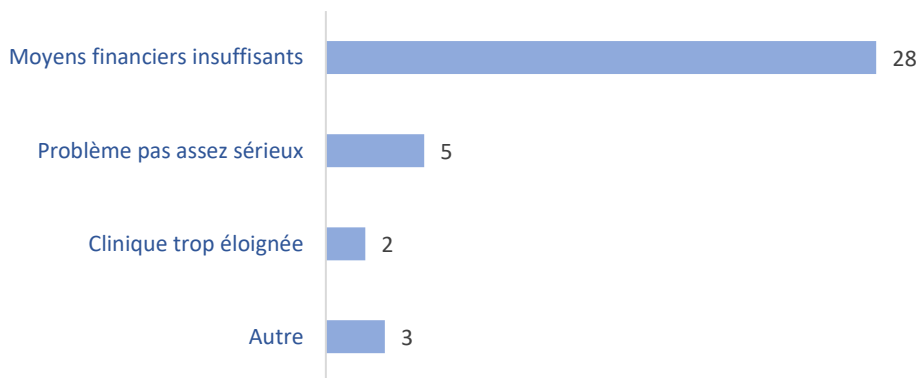


Graphique 18. Structure sanitaire ou type de soins fréquenté

Pour les 33 personnes restantes tombées malades (11%) mais sans accès à des services de santé, cela est dû en grande partie aux moyens financiers insuffisants (selon 28 personnes, ou 85% des personnes qui n'avaient pas accès aux services). Aucun des migrants qui a indiqué ne pas avoir accès à des soins adéquats n'a cité l'option d'endommagement des installations ou équipement comme en étant la cause.

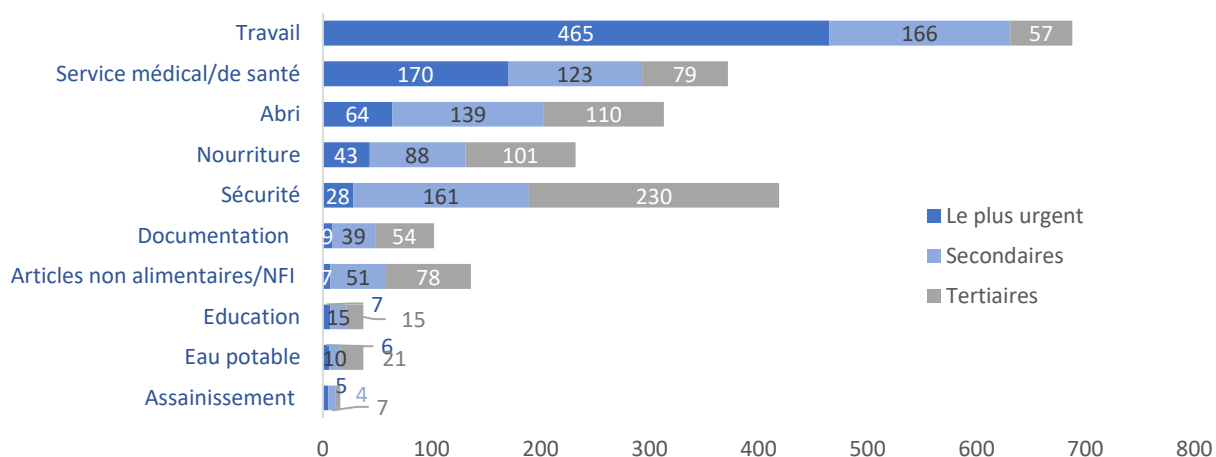


Graphique 19. « Avez-vous reçu des soins adéquats ? »



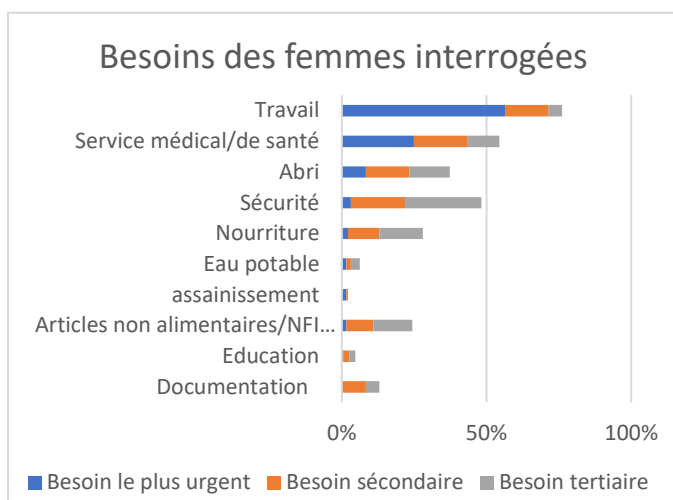
Graphique 20. Motif de non-accès à des soins adéquats

7. Besoins

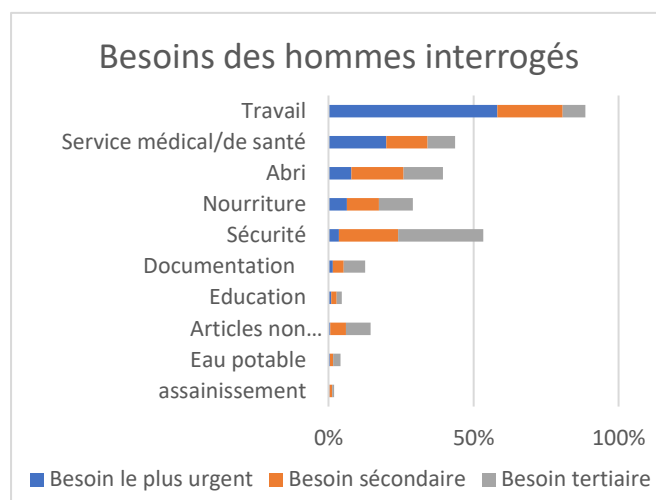


Graphique 21. Besoins les plus urgents.

Le travail est de loin le besoin le plus important pour 58 pour cent des migrants (56% des femmes, 58% des hommes). Ce résultat pourrait sembler surprenant quand 90 pour cent des enquêtés affirment avoir pu trouver un travail depuis leur arrivée à Nouadhibou. Ceci peut être expliqué par le fait que beaucoup de migrants effectuent un travail journalier, des missions de court-terme, ou travaillent dans des conditions précaires (*voir aussi* : revenus, p. 22). De plus, les conditions de travail sont parfois médiocres (p. 22) et par conséquent les migrants sont poussés à chercher un travail différent de manière récurrente.



Graphique 22. Besoins les plus urgents pour les femmes



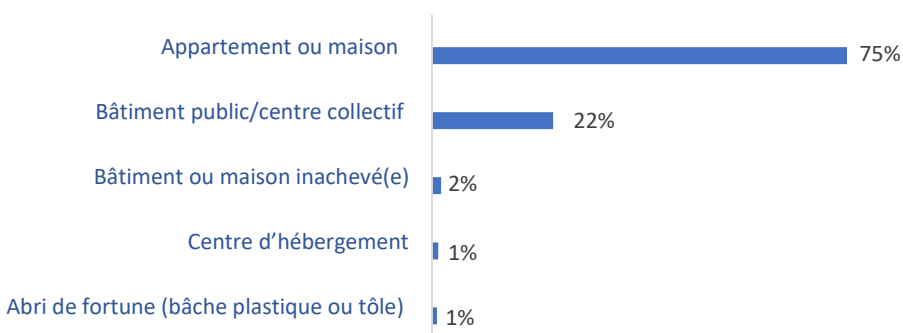
Graphique 23. Besoins les plus urgents pour les hommes.

L'accès aux services médicaux est mentionné comme besoin les plus important par un quart (25%) des femmes interrogées et 20 pour cent des hommes interrogés, suivi par le besoin en abris (8%). Cette tendance reste inchangée depuis la dernière ronde de données en avril 2019. La sécurité compte parmi les trois besoins les plus urgents pour presque la moitié des femmes (48%) et pour 53 pour cent des hommes. Il semblerait que les besoins qui posent le moins de problèmes et/ou qui sont moins prioritaires sont l'assainissement, l'eau potable et l'éducation.

8. Logement

La plupart des migrants enquêtés habitent dans un appartement ou une maison (75%), suivi de 22 pour cent d'individus vivant au sein d'un bâtiment public (par ex. école, sites religieux et culturels) ou un centre collectif (par ex. foyer communautaire). Seuls 2 pour cent des migrants résident dans un logement qui est inachevé ou transitoire. Personne n'a indiqué être sans abri ni devoir vivre à l'aire libre, ce qui fait preuve tout du moins d'une légère amélioration dans les conditions d'habitations depuis les derniers rounds : En avril 2019, environ 2% des personnes interrogées habitaient dans un abri de fortune ou à l'air libre ; 68% habitaient dans un appartement ou une maison.

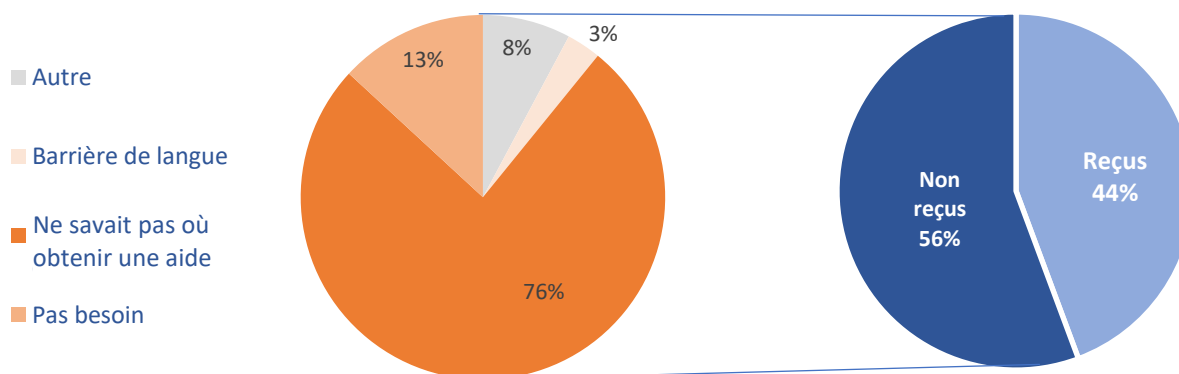
Presque toutes les personnes interrogées (91%) vivent avec d'autres personnes, en colocation avec d'autres migrants, des amis, ou des membres de leur famille.



Graphique 24. Types de logement

9. Assistance

Parmi la population enquêtée, seules 54 personnes ont reçu une assistance humanitaire, soit 4 pour cent des migrants interrogés. En ce qui concerne l'assistance reçue par les migrants en ayant bénéficié, ce sont principalement des biens de première nécessité et des services de base qui ont été relevés : vivres (35), abris (8) et l'accès aux services de santé (5).



Graphique 25. Raisons pour lesquelles les migrants n'ont pas obtenu ou cherché à obtenir d'aide humanitaire

Graphique 26. Proportions de personnes qui avait demandé de l'aide humanitaire qui l'ont reçue

Sur les 97 personnes (12% de l'échantillon totale) qui affirmaient être en quête d'une assistance humanitaire, 47 personnes (44%) ont été pris en charge. (Des 54 personnes qui avaient reçu une assistance humanitaire, 47 en était en quête.)

Alors que peu de personnes ont fait une requête d'aide humanitaire, 76 pour cent des 692 personnes n'ayant pas fait de telle demande ont cité ne pas savoir où aller pour obtenir une aide. De l'ensemble des femmes interrogées, 92 pour cent n'ont pas cherché à recevoir une assistance humanitaire depuis leur arrivée, surtout parce qu'elles ne savaient pas où l'obtenir non plus (70% d'entre eux).

Seulement 69 personnes (13%) ont dit ne pas en avoir besoin. Enfin, il y a 1% (7 personnes) de ceux qui n'ont pas fait de demande qui ont tout de même pu recevoir une aide.

Les acteurs ayant apporté une aide aux migrants interviewés sont tout d'abord la communauté locale (48%), puis les ONG (41%), et les groupes religieux (11%). Ceci indique le niveau d'organisation voire de solidarité entre la population locale et migrante, ce qui témoigne des liens étroits tissés entre les populations hôte et migrante.

10. Organisations et relations avec la communauté hôte

10.1. Organisations qui représentent les migrants

En ce qui concerne les organisations de représentation présentes, 57 pour cent des migrants ont indiqué qu'il n'y avait pas de comité ou d'organisation qui les représente (ainsi que les autres migrants récemment arrivés à Nouadhibou), ou qu'ils ignoraient l'existence d'une telle structure.

Néanmoins, la part des migrants indiquant l'existence de mécanismes communautaires au travers desquels ils estimaient pouvoir exprimer leurs préoccupations et opinions a augmenté depuis le dernier rapport en avril 2019, avec un taux qui semblait légèrement plus élevé. 56% des migrants interrogés avaient

connaissance d'un tel mécanisme (49% en avril 2019 et novembre 2018). Néanmoins, une persistance de 44 pour cent des individus interrogés qui ne connaissaient pas ces mécanismes communautaires.

Bien que les comités des leaders migrants prennent une place centrale comme structure comptant pour 309 personnes (33%), les groupes religieux sont connus par 117 d'entre eux (13%). Les groupes communautaires/sociaux (utilisés par 64 individus, soit 7%) et les associations professionnelles (privilegiées par 9 individus, 1%) sont d'autres options qui donnent aux migrants la possibilité de se réunir et d'exprimer leurs opinions.

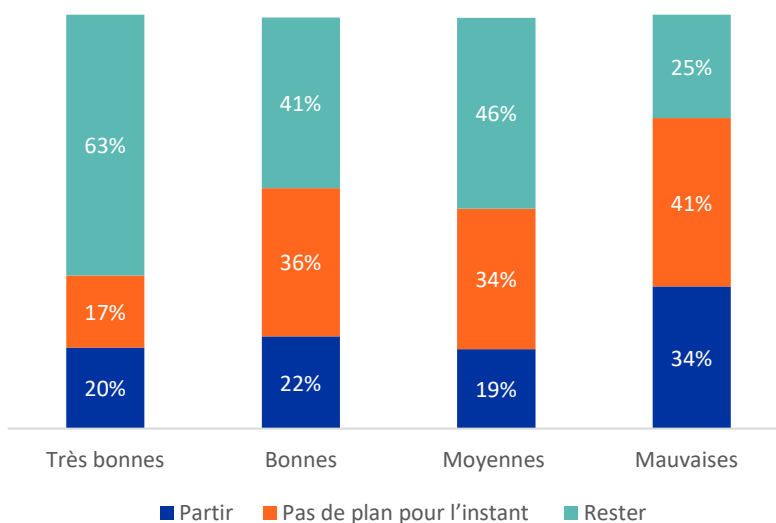
10.2. Relations avec la communauté hôte

La majorité des migrants (490 personnes, ou 61%) interrogés ont jugé les relations avec la communauté locale comme étant « très bonnes » ou « bonnes ». Le pourcentage est particulièrement élevé pour les quartiers de Baghdad (100% « très bonnes » ou « bonnes »), Socogim Est (76% « très bonnes » ou « bonnes ») et Thiarka (72% « très bonnes » ou « bonnes »).



Graphique 27. Relations avec la communauté locale, entre très bonnes et mauvaises.

En analysant le lien entre le choix de *rester* dans la région avec les liens tissés avec la communauté, 63 pour cent des individus qui sont en très bonnes relations, 41 pour cent des individus en bonnes relations, 46 pour cent de ceux qui ont des relations moyennes, et 25 pour cent de ceux qui sont en mauvaise relation avec la communauté hôte envisagent rester à Nouadhibou.



Graphique 28. Intentions de mouvements, selon les relations avec la communauté locale (%).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport présente une troisième analyse des profils des migrants à Nouadhibou. Le nombre de l'ensemble des migrants à Nouadhibou est estimé à **env. 32 000 personnes** et 804 migrants ont été enquêtés lors de cette étude. En termes de migration, Nouadhibou continue d'être une ville avec une population migrante surtout **jeune** (79% de la population enquêtée avait entre 18 et 35 ans), **masculin** (70% hommes et garçons) et provenant des pays de **l'Afrique de l'Ouest** (surtout les Sénégalais (45%) et Maliens (20%)) mais aussi du **Maghreb** (approx. 10%). On constate une diminution des Sénégalais et une augmentation des Maliens par rapport aux résultats obtenus en novembre 2018.

Nouadhibou semble devenir de plus en plus une **ville de destination** et en deuxième lieu une **ville de transit** : 74% des personnes interrogées avaient envisagée la ville comme leur destination finale au moment de départ. Cette tendance est renforcée en analysant les intentions au moment de l'enquête : tandis que la proportion de migrants qui comptaient partir dans les semaines à venir était de 35% en novembre 2018 et de 38% en mars/avril 2019, seule **un cinquième des interrogés planifie partir durant en octobre 2019**. La destination principale envisagée continue d'être l'Espagne et le retour dans les pays d'origine.

Les analyses font également ressortir la **diversité** de la migration dans la région et à Nouadhibou. La durée des trajets, les moyens de transports utilisés, les destinations envisagés, les défis et les besoins varient en fonction du sexe et de l'âge de la personne mais aussi selon d'autres multiples raisons comme les politiques migratoires et les risques rencontrés.

La situation en termes d'accès aux services de santé et relations avec la communauté locale est plutôt positive : La majorité des migrants enquêtés (490 individus, ou 61%) ont classifié les **relations avec la communauté locale comme étant très bonnes ou bonnes** et 89% des migrants qui sont tombés malades **ont pu accéder aux services de santé**.

Alors que l'emploi revient toujours comme étant la principale raison de migration à Nouadhibou (*65% des migrants interrogés ont choisi Nouadhibou pour des raisons économiques et 90% ont pu exercer une activité génératrice de revenus depuis leur arrivée*), des **importants défis sont rencontrés par les migrants sur le lieu de travail**, y compris les horaires de travail excessifs, le manque de paiement et le travail forcé.

Cette tendance liée à la problématique de l'exploitation doit être étudiée et analysée plus en détail dans les études à suivre. Les données collectées lors de la *3eme phase* de cette étude ont permis d'obtenir des indications additionnelles sur ces problématiques mais aussi d'autres aspects liés à la traite, le trafic et l'exploitation à Nouadhibou. Elles feront l'objet d'une analyse et seront publiés dans un rapport intitulé « **La migration à Nouadhibou - Focus sur le trafic, la traite et l'exploitation des migrants** »

ANNEXE A.

Secteurs de travail des migrants interrogés, avant le départ et à Nouadhibou

Secteur d'emploi à Nouadhibou																	
Secteur d'emploi avant le départ	Construction	Pêche	Restauration,	Commerce/Vente	Service à la personne	Coiffeur	Autre secteur,	Tailleur, blanchiss	Tailleur	Mécanicien	Transport	Enseignement	Agriculture/Elevage	Artisanat/Art	Informatique	Santé	Grand Total
Agriculture/Elevage	25%	14%	9%	7%	3	5%	15%	35%		6%	43%		33%				16%
Artisanat/Art	2%	1%	1%		3%	3%								67%			2%
Autre secteur	8%	7%	1%	2%	2%	3%	38%	6%			14%	17%					6%
Coiffeur		1%	1%	2%		29%											2%
Commerce/Vente	14%	12%	26%	61%	21%	24%	9%	35%	13%	19%		33%		33%			23%
Construction	39%	8%	1%	3%	3%		3%	6%		13%							12%
Enseignement	1%	1%					3%	6%				17%					1%
Informatique															50%		
Mécanicien auto/moto, etc.	2%	1%		3%	2%	3%	3%			63%							3%
Mines/Carrières (Orpillage)																	
Pêche	1%	39%	1%	2%	3%		3%		6%				33%			100%	10%
Restauration, préparation cuisine	2%	1%	33%	1%	8%	3%									50%		6%
Service à la personne		2%	9%	1%	5%	3%											2%
Tailleur		4%		1%	5%	3%	9%	6%	81%								4%
Transport (chauffeur)	1%	3%			2%	13%					43%						2%
Travail de bureau				1%								17%					
Grand Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



République fédérale d'Allemagne
Ministère des Affaires étrangères



FONDS DE L'OIM
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DÉVELOPPER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES MIGRATIONS

Les activités du Système de Suivi des Populations Mobiles en Mauritanie sont financées par le MIRAC, le Fonds Fiduciaire de l'Union européenne, le Japon, l'Allemagne, et le Fonds de l'OIM pour le Développement.



OIM MAURITANIE

Lot 551 E Nord Tavrigh Zeina – Nouakchott – Mauritanie (RIM) –

Tel : +222 45 24 40 81 | Fax : +222 45 24 40 81

Email : iomnouakchott@iom.int | Internet : www.iom.int/countries/mauritania

